



AVIS DE CONCOURS 2023

Filière sanitaire et sociale - Catégorie C (Femme – Homme)
(Arrêté d'ouverture n° 2023-06 du 13 janvier 2023)

Les Centres interdépartementaux de gestion de la Petite Couronne et de la Grande Couronne de la région Ile-de-France

Le Centre départemental de gestion de Seine-et-Marne (Centre organisateur)

CO-ORGANISENT

LE CONCOURS D'AGENT SOCIAL PRINCIPAL DE 2^e CLASSE

CONDITIONS D'INSCRIPTION	DATE ET LIEU DE L'ÉPREUVE ÉCRITE	NOMBRE DE POSTES OUVERTS
<p><u>Concours externe</u></p> <p>Être titulaire d'un titre ou diplôme classé au moins au niveau 3 du cadre national des certifications professionnelles ou d'une qualification reconnue comme équivalente dans les conditions fixées par le décret n° 2007-196 du 13 février 2007 modifié relatif aux équivalences de diplômes requises pour se présenter au concours d'accès au corps et cadres d'emplois de la fonction publique. La demande d'équivalence est à effectuer auprès du Centre départemental de gestion de Seine-et-Marne en même temps que les formalités d'inscription.</p>	<p>MARDI 3 OCTOBRE 2023</p> <p>dans les locaux du Centre départemental de gestion à Lieusaint.</p>	<p>207</p>

La période de préinscription en ligne, de demande et de retrait des dossiers est fixée du 14 mars au 19 avril 2023 inclus.

Les demandes d'inscription sont à effectuer par Internet via le portail national www.concours-territorial.fr ou sur le site www.cdg77.fr ou à défaut, par courrier adressé au Centre départemental de gestion de Seine-et-Marne, 10 Points de Vue, CS 40056, 77564 LIEUSAIN Cedex.

La date de clôture des inscriptions (date limite de dépôt de dossiers) est arrêtée au 27 avril 2023.

Les dossiers d'inscription comportant les pièces demandées devront être transmis via l'espace sécurisé ou être postés avant minuit (le cachet de La Poste faisant foi) ou déposés à l'accueil du Centre départemental de gestion de Seine-et-Marne avant 17H00 à cette date.

**La Présidente du Centre départemental de gestion de Seine-et-Marne
Maire d'Arville**

**Anne THIBAUT
Chevalier de l'ordre national du Mérite**